

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Troubles acquis du langage 2 : Cadres conceptuels de la prise en charge (2OR2005)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en logopédie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6
Pilier principal M A - pathologie du langage (*)	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Marion Fossard, Professeure.
Volet Approfondissement Clinique avec Prof. Natacha Cordonier

Contenu

Ce cours est essentiellement consacré à l'étude approfondie des troubles acquis du langage, des atteintes cognitives associées et des problèmes de communication secondaires aux atteintes neurologiques centrales. Son objectif principal est de permettre aux étudiant-e-s de développer des connaissances approfondies sur les cadres conceptuels de la prise en charge thérapeutique ainsi qu'une pensée critique face aux problématiques de langage chez l'adulte. En plus d'un enseignement traditionnel (séances thématiques), cet enseignement adopte une méthode pédagogique d'apprentissage par problèmes (ateliers et cas cliniques) dont le but est de confronter les étudiant-e-s à des situations de la pratique clinique de manière à leur fournir 1) les connaissances relatives aux manifestations cliniques et à la typologie des troubles acquis du langage, 2) à étudier, analyser, et critiquer les méthodes diagnostiques, 3) à établir des diagnostics différentiels, à étudier, analyser, et critiquer les méthodes thérapeutiques.

Les contenus suivants seront abordés: approche standard vs cognitive de l'évaluation; pronostic de récupération; démarche clinique en logopédie chez l'adulte; les différentes approches à l'intervention et les objectifs thérapeutiques; l'efficacité de l'intervention; CAA et nouvelles technologies; thérapies de groupe. Plusieurs ateliers sur l'évaluation des troubles à partir de cas cliniques sont prévus. Un travail important d'évaluation et de traitement à partir de cas cliniques sera aussi demandé.

Forme de l'évaluation

Évaluation interne comprenant des travaux d'équipes et individuels.

Plus précisément :

2 présentations orales en équipe (2 fois 5 points) = /10 points.

1 travail écrit en équipe, volet évaluation = / 15 points.

1 travail écrit en équipe, volet traitement = /12 points.

1 travail écrit individuel = /23 points.

TOTAL = 60 points (divisés par 10) = /6.

COTATION :

A) Présentation orale d'équipe: Prise en compte de la qualité de la présentation, justesse des éléments présentés, capacités à synthétiser, intérêt de la discussion

B) Travail écrit d'équipe, volet EVALUATION : date de remise : 11 décembre 2026

Chaque équipe remettra un document écrit reflétant la réflexion réalisée sur les aspects diagnostiques associés au cas clinique étudié.

Longueur maximale: 20 pages (bibliographie et annexes éventuelles non comprises), rédigé à interligne et demie avec un caractère de 12 points. Le document écrit devra comprendre les éléments suivants :

- Le rapport d'évaluation logopédique (à partir du rapport incomplet fourni) comprenant les données pertinentes de l'anamnèse, le contexte de l'évaluation, les résultats avec une synthèse pour chaque section ainsi que les faits saillants, la conclusion logopédique, le pronostic de récupération et les recommandations générales.

- Une présentation des hypothèses sur la localisation fonctionnelle des atteintes et leur justification (max. 5 pages).

- Une section présentant les éléments ayant contribué à l'établissement de la conclusion logopédique et du pronostic sans oublier les liens potentiels entre le langage et les autres fonctions cognitives touchées (max. 5 pages).

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Troubles acquis du langage 2 : Cadres conceptuels de la prise en charge (2OR2005)

C) Travail écrit d'équipe, volet TRAITEMENT : date de remise: 22 janvier 2027

Chaque équipe remettra un document écrit reflétant la réflexion réalisée sur les aspects thérapeutiques associés au cas clinique étudié. Longueur maximale: 12 pages (bibliographie et annexes éventuelles non comprises), rédigé à interligne et demie avec un caractère de 12 points. Le document écrit devra comprendre les éléments suivants:

- Le plan de traitement logopédique individualisé comprenant les objectifs généraux et spécifiques choisis, les moyens thérapeutiques envisagés ainsi que les critères et mode d'évaluation de leur atteinte. Cette section doit être rendue sous forme de tableau (cf. document « plan de traitement »)
- Une section explicitant le rationnel sous-jacent au choix des objectifs de traitement (forces et faiblesses du client, attentes du client et de ses proches, facteurs socio-environnementaux, etc.). Cette section devra comprendre une brève présentation et la critique de données issues de travaux récents en rééducation du langage dans l'aphasie.

D) Travail écrit individuel : date de remise: 19 février 2027

Chaque étudiant remettra un document écrit individuel poursuivant la réflexion menée dans le cadre du volet traitement du cas clinique étudié.

Plus précisément, il s'agira de choisir un objectif général proposé dans le plan de traitement et, pour au moins deux objectifs spécifiques associés, de décrire – en lien avec l'approche choisie – le(s) moyen(s) thérapeutique(s) envisagé(s) : type de tâches, procédure, choix des stimuli et paramètres pris en compte, progression. Pour l'un des deux objectifs spécifiques choisis, l'utilisation du site "Langageoral.com" pour créer une activité et/ou des lignes de base, est attendue. Une section sur le rationnel sous-jacent au choix des moyens d'intervention et aux mesures choisies pour l'évaluation de l'efficacité des traitements devra aussi être présentée. Une réflexion sur l'intensité du traitement à adopter devra aussi être présentée. Un focus sur la question de la généralisation des acquis est attendu. Ce travail devra être d'une longueur de 8 à 10 pages maximum (bibliographie et annexes éventuelles non comprises).

La non-remise du travail écrit dans les délais impartis, sans motif valable, entraînera automatiquement un échec à ce travail.

Modalités de rattrapage

Dans le cas d'un échec, un délai de rattrapage est proposé, à 1 mois post-délai initial pour le travail qui aurait dû être rendu (ex: 19 mars 2027 pour le rattrapage du travail écrit individuel).

Documentation

Bibliographie générale et thématique donnée avec le plan de cours lors de la première séance. + bibliographie spécifique pour chaque atelier et chaque cas clinique.

Pré-requis

Troubles acquis du langage I et Neuropsychologie I

Forme de l'enseignement

Quelques séances thématiques données par le professeur + approche d'apprentissage par problèmes (ateliers et cas cliniques)

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Discuter les cadres conceptuels de la prise en charge en logopédie
- Justifier une démarche clinique sur la base d'une analyse critique et d'un raisonnement éthique
- Démontrer des connaissances méthodologiques de la démarche scientifique et clinique
- Associer les connaissances acquises lors du Bachelor avec des observations cliniques
- Adapter la démarche clinique à des contextes divers
- Mettre en oeuvre les connaissances acquises en vue de l'évaluation et du traitement des troubles du langage, de la parole et de la communication
- Identifier l'influence des dimensions cognitives sur l'évaluation et la prise en charge des troubles du langage, de la parole et de la communication
- Interpréter de façon critique l'apport d'études de recherche à une question clinique

Compétences transférables

- Gérer un travail de groupe
- Communiquer efficacement, par écrit et/ou oral, de manière rigoureuse et scientifique
- Présenter une analyse critique fondée et éclectique
- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Promouvoir la curiosité intellectuelle
- Stimuler sa créativité
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit
- Gérer des projets
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Troubles acquis du langage 2 : Cadres conceptuels de la prise en charge (2OR2005)

- Communiquer les résultats d'une analyse à l'oral

(*) Cette matière est combinée avec d'autres matières pour l'évaluation